FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LES RAQUETTES FFT

ÉPREUVE FÉMININE PAR ÉQUIPES

RÉSERVÉE AUX JOUEUSES NON CLASSÉES JUSQU'À 30/4

FINALE NATIONALE | **LES 18, 19 ET 20 SEPTEMBRE 2026**

ANGERS TENNIS CLUB

TEN FÉDÉRATION FRANÇAISE NIS

Wilson

LES RAQUETTES FFT

Toutes les infos sur www.fft.fr

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Épreuve féminine non homologuée par équipes (de NC à 30/4).
- 2 simples et un double (4 joueuses par équipe).
- Matchs au format court recommandés (exemple : un set gagnant avec jeu décisif à 6-6 et avantage en simple uniquement).
- Vers plus de volume de jeu : matchs de poules, consolantes, tournoi multi-chances (TMC), pas de tableau à élimination directe.
- Choix des balles (intermédiaires ou traditionnelles) à la discrétion des territoires pour les phases qualificatives club, comité et ligue ; utilisation de balles traditionnelles lors de la phase finale nationale.
- 4 phases :
  - club*
  - comité*
  - ligue*
  - finale nationale (18, 19 et 20 septembre 2026 au Angers Tennis Club)

* Planification libre dans les territoires

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Joueuses âgées de 18 ans et plus (participation possible par équipe de 2 joueuses maximum nées entre 2009 et 2011).
- NC, 40, 30/5 et 30/4 (ne pas avoir été classée 30/3 ou mieux avant la prise en compte du classement mensuel de **décembre 2025**).
- Licence FFT obligatoire dès la phase comité.
- 2 équipes maximum par club (rappel : 4 joueuses par équipe).
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents si rattachés à un même comité départemental.
- Clubs affiliés, structures habilitées et sections Tennis Entreprise.

COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription auprès du comité départemental auquel le club FFT est rattaché.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des comités/ligues.

RAPPEL

INSCRIPTION DES ÉQUIPES À LA PHASE FINALE JUSQU'AU **29 JUIN 2026 MAXIMUM** AUPRÈS DE BAPTISTE DUTRUEL (raquettes@fft.fr)

LES RAQUETTES FFT

II. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

32 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante, incluant les ligues ultramarines :

LIGUES	NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES
Auvergne - Rhône-Alpes	3
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	3
Hauts-de-France	2
Île-de-France	3
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	4
Occitanie	3
Pays de la Loire (ligue d'accueil)	1+ 1 (wild-card)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Guadeloupe	1
Guyane	1
Martinique	1
Nouvelle-Calédonie	1
La Réunion	1

N.B. : en cas de non participation d'une/plusieurs ligue(s) à l'animation, la/les place(s) restante(s) seront réattribué(e)s selon l'ordre de priorité suivant : Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire.

III. RÈGLEMENT

1. PHASE CLUB

- Objectif : sélectionner les équipes de joueuses (2 équipes maximum) pour représenter leur club FFT lors des différentes phases (comité, ligue et finale nationale).
- Phase ouverte aux non-licenciées (le club déclare l'événement à son assureur).
- Opportunité d'un événement convivial : accueil des participantes, présentation de l'animation féminine, organisation de matchs en simple et double au format court (formule multi-chances), repas, remise des prix, etc.
- La liste des 4 noms composant l'équipe du club (ou 2 x 4 noms si 2 équipes) doit être communiquée au juge-arbitre de la phase comité avant son démarrage et reste inchangée pour la phase ligue.
- Toute demande de modification de la composition d'une équipe sera traitée au cas par cas par le territoire (comité ou ligue).
- N'hésitez pas à contacter votre comité départemental si besoin.

2. GÉNÉRALITÉS POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE NATIONALE

- Être impérativement licenciées FFT.
- Ne pas avoir participé à la phase finale nationale de l'édition précédente.
- 4 joueuses par équipe.
- 2 simples et un double par rencontre.
- La capitaine doit être l'une des 4 joueuses.
- Format court recommandé : un set gagnant avec jeu décisif à 6-6 et avantage en simple uniquement.
- Pas de tableau à élimination directe.
- Choix des balles (intermédiaires ou traditionnelles) à la discrétion des territoires.

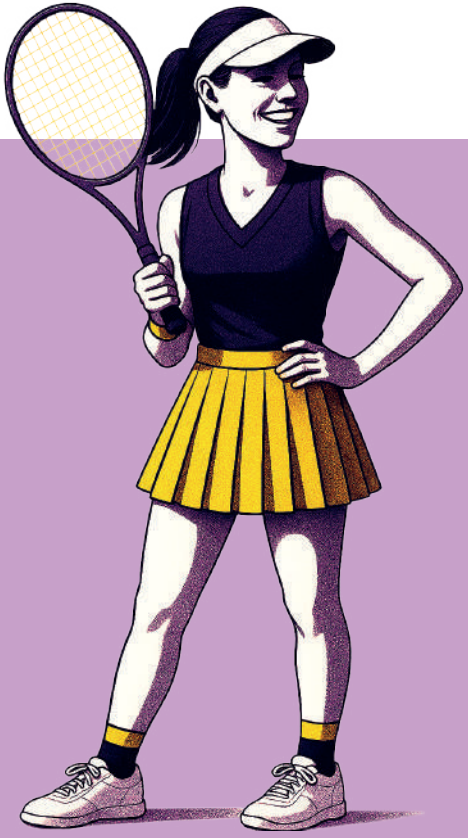

LES RAQUETTES FFT

3. SPÉCIFICITÉS POUR LES PHASES COMITÉ ET LIGUE

- L'organisation de la phase comité est du ressort du comité départemental.
- L'organisation de la phase ligue est du ressort de la ligue régionale.
- La phase doit se dérouler sous forme de poules et/ou de tableau à départ en ligne avec matchs de classement.
- En cas de blessure, une joueuse est autorisée à se faire remplacer pour la prochaine rencontre (à condition qu'elle remplisse les prérequis d'âge et de classement).
- En cas d'impossibilité de présenter 4 joueuses, l'équipe pourra effectuer la rencontre mais sera automatiquement déclarée perdante.

4. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

- L'organisation de la phase finale nationale est du ressort du siège de la FFT.
- La phase finale nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement et l'utilisation de balles traditionnelles.
- Les joueuses devront être en possession de leur attestation de licence 2027 et de leur carte nationale d'identité.
- Forfait remboursement de frais pour 4 personnes (déplacement/hébergement).

Pour toute information complémentaire,
contactez le/la référent(e) féminisation ou le/la responsable régional(e)
du développement de votre ligue et consultez le site **www.fft.fr**.

En application d'une démarche écoresponsable, le siège FFT dématérialise l'ensemble des supports de communication des Raquettes FFT.

LES RAQUETTES FFT

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE